



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 11/06 /2021

CAP SUR LES COMPÉTENCES, CAP SUR L'APPRENTISSAGE !

Dans les Hauts-de-France

Le tour de France de l'apprentissage du FIPHFP continue et fait étape en Hauts-de-France.

En 2020, le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) célébrait le 151^{ème} anniversaire de sa création, dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'occasion de marquer cette date anniversaire et également les avancées réalisées ces 15 dernières années au sein des trois fonctions publiques.

L'apprentissage : un dispositif tremplin pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Le FIPHFP a souhaité marquer 2020 et 2021 du sceau de l'apprentissage en organisant un tour de France des régions autour de cette thématique. Intitulé « **Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage** », ce cycle d'événements fait étape dans toutes les régions. Le principe de ce temps fort est de s'adresser aux employeurs publics, directeurs de CFA, référents handicap et acteurs locaux de l'insertion des personnes en situation de handicap dans le but de faciliter l'accès à la formation et le recrutement des apprentis en situation de handicap.

L'accessibilité, l'inclusion, les référents handicap : 3 sujets au cœur des échanges

L'objectif principal du dispositif « Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage » est de mettre en lumière le véritable tremplin qu'est l'apprentissage pour l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à des témoignages inspirants, des exemples de parcours réussis, des informations sur les aides et dispositifs, ou encore des partages de bonnes pratiques.

Articulés autour de la thématique principale « Comment faciliter l'accès à la formation et le recrutement des apprentis en situation de handicap ? », trois sujets centraux sont inscrits au programme des échanges :

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

- L'accessibilité universelle des CFA ;
- L'apprentissage comme facteur d'inclusion ;
- Le rôle des référents handicap.

Des événements enrichis par la présence des acteurs locaux

Après des étapes riches et concluantes en Occitanie, en Centre-Val de Loire, en Bretagne, en Grand-Est, en Pays de la Loire, en Corse, en Normandie et en Auvergne-Rhône-Alpes, le FIPHFP et ses partenaires ont donné rendez-vous aux acteurs de la région Hauts-de-France le 11 juin 2021. Malgré le contexte sanitaire, le fonds entend plus que jamais poursuivre sa mobilisation sur les territoires et continuer sa lutte en faveur de l'égalité des chances.

En présence de Marc Desjardins, directeur du FIPHFP, l'événement s'est déroulé en semi-présentiel dans les locaux de la préfecture le 11 juin. Laurent Buchaillat, secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France, y a salué les résultats et l'investissement des employeurs publics de la région, dont le taux d'emploi des personnes handicapées (6,82%) est supérieur à l'objectif national (6%) et au taux national légal (5,79 %). Il a incité à s'engager plus avant sur la voie de l'apprentissage, qui constitue une modalité privilégiée d'accès et d'insertion dans l'emploi public, notamment grâce aux nouvelles dispositions apportées par la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique.

Le tour de France « Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage » se poursuivra tout au long de l'année 2021, avec des adaptations suivant l'évolution du contexte sanitaire.

À propos du FIPHFP : créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2019. Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins: « il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)